

Entente de l'ouest

Itinéraire 2023



Vitesse et 1/2 Fond

L'entente de l'Ouest

Remercie tous les annonceurs qui ont contribué à

la réalisation de cet itinéraire.

Elle invite tous ses membres à faire confiance en

priorité à ces firmes.



**HOBBY
CENTER** N.V. **ONYN** S.A.

Kruisstraat, 97, Rue de la Croix - 9600 Ronse-Renaix
Tel. 055 20 93 88 - Fax 055 20 95 07 - www.hobbycenteronyn.be

Meer dan 2000 artikelen voor alle grote en kleine dieren.
Plus de 2000 articles pour petits et grands animaux.



Marbrerie François

Réalise tous travaux de la pierre : Escalier - Tablette - Cuisine - Vasque - Douche

Couve mur - Seuil - Plan de travail - Table - Cheminée - Espace parc et jardin.

Pierre bleue, Marbre, Granit et Quartz.

Zoning d'Ath - Rue pré du roy

Tél. 068/28.14.74

Gsm : 0497/50.96.18

marbreriefrancois@hotmail.be



rue d'Audenarde 33A - 7890 Elzevelles

Tel : 068 / 54 35 35 - Fax : 068 / 54 34 34

zertac-system@skynet.be

Membre du Groupement Excellent : www.excellent.be - www.zertacsystem.be

Ouvert mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 16 h 30

Samedi : de 14 à 17 h 30 - Fermé le lundi et mercredi

Petit et gros électroménager - Electricité générale - TV/LCD/Plasma

Vidéo - Hi-Fi - Multimédia - Téléphonie - Réception satellite

Location matériel de sonorisation et châteaux gonflables

Pièces détachées toutes marques

Aussi à votre service à LESSINES

7860 Lessines - Grand'rué 50 - 068 / 54 22 12

Ouvert du mardi au vendredi de 9 à 12 h-30 et 14 à 16 h

Samedi : de 9 à 13 h et 14 à 17 h - Fermé le lundi

Colombi

La garantie des meilleurs produits

Leclercq Frédéric

3 rue Haudion

7618

Taintignies

TVA BE671414402

Tout pour vos pigeons :

- Mélanges élevage, sport, mue, pigeonneaux ... (prix par quantité).
- Graines simples en vrac : dessert, mais, chanvre, dari, ...
- Vitaminéral, grit, pierre rouge.
- Produits de soins.

Matériel : à prix promo

- Casiers.
- Spoutnic.
- Volières.
- Abreuvoirs, mangeoires ...
- Paniers.

Horaires :

Lundi 17h30 à 19h00

Mercredi 16h30 à 19h00

Vendredi 17h00 à 18h00

Samedi 8 h00 à 11h00

Infos 0032(0)478632354 ou fournitures.pigeons@gmail.com

columbi.be

Stéphane Flament Consulting s.r.l.
ASSURANCES - CREDITS - PLACEMENTS

Flament Stéphane

Rue Jean Vinois, 17 - 7890 Ellezelles

Tél. : 068 44 50 93

info@flamentconsulting.be

BCE 0434.938.694.

D'HONT Christophe

Installations électriques - Photovoltaïques

42, Rue Pecquereau 7530 Gaurain-Ramecroix

Gsm : 0477/34.03.02 Email : christophe.dhont@skynet.be

CAFE BELLE VUE

LOCAL COLOMBOPHILE & BILLARD

SALLE POUR BANQUET & DÉJEUNER DE FUNÉRAILLES

82, RUE LÉON DEMOTTES

7911 FRASNES

TEL 0498/120788

Marbrerie François

Réalise tous travaux de la pierre : Escalier - Tablette - Cuisine

Vasque - Douche - Couvre mur - Seuil - Pan de travail - Table

Cheminée - Espace par cet jardin.

Pierre bleue, Marbre, Granit et Quarts.

Zoning d'Ath - Rue pré du Roy Tel. 068/281474 Gsm : 0497/509618

Mail : marbreriefrancois@hotmail.be

ENTENTE DE L'OUEST
FRASNES - MOUSTIER - LEUZE - ELLEZELLES.
Programme des concours 2023

DATE	ORGANISATEUR	Concours VITESSE	Concours ½ FOND	Entrainements
01/04	FRASNES	NIERGNIES		
08/04	ELLEZELLES	NOYON		
15/04	MOUSTIER	PONT		NOYON
22/04	FRASNES	PONT		NOYON
29/04	LEUZE	ECOUEEN		NOYON
06/05	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
13/05	ELLEZELLES LEUZE	MAISSEMY (Pig)-ECOUEEN	ORLEANS	MAISSEMY(Vx)
18/05	MOUSTIER	NOYON (3 cat)		
20/05	FRASNES LEUZE	MAISSEMY (Pig)-PONT	ORLEANS	MAISSEMY(Vx)
27/05	MOUSTIER LEUZE	NOYON (Pig)- ECOUEEN	ORLEANS	NOYON(Vx)
03/06	ELLEZELLES LEUZE	PONT (3 cat)	ORLEANS	MAISSEMY
10/06	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
17/06	FRASNES LEUZE	PONT	ORLEANS (3 cat)	MAISSEMY
24/06	FRASNES LEUZE	ECOUEEN	ORLEANS	NOYON
01/07	ELLEZELLES LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
08/07	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	
15/07	FRASNES LEUZE	ECOUEEN	ORLEANS	
22/07	ELLEZELLES LEUZE	PONT	ORLEANS	
29/07	ELLEZELLES	ECOUEEN		
05/08	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	
12/08	FRASNES LEUZE	PONT	ORLEANS	
15/08	LEUZE	NOYON		
19/08	LEUZE	ECOUEEN		
26/08	ELLEZELLES	PONT		
02/09	AUBECHIES	NOYON		
09/09	FRASNES	NOYON		
16/09	MOUSTIER	NOYON		
23/09	ELLEZELLES	NOYON		
30/09	LEUZE	NOYON		

Attention !

- Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, les pigeons pour entraînements ne sont plus acceptés pour les étapes où un concours est prévu

Les enlogements auront lieu uniquement sur rendez-vous

Pour la prise de rendez-vous, vous êtes invités à prendre contact, **au plus tard la veille de l'enlogement**, avec :

- Le responsable de la société organisatrice (**voir encadré page 6**)
- Michel Devos pour les entraînements de semaine (0472/20.37.03)
- Pierre Titart pour les concours de petit ½ fond (0471/29.32.58)

A. CONCOURS DE VITESSE

Ligne du Centre : Lâcher unique de l'entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière et de l'Entente de Ath-Lessines-Blaton

Convoyeur : SA WYBO.

Distribution des prix : les prix sont répartis par 2 inscriptions

Heures de lâcher : Avril et septembre : à partir de 8 H ; Mai - juin – juillet et août : 1^{ère} heure favorable
En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

RAYONS DE L'ENTENTE

L'Entente de l'Ouest, l'Entente des 5 et l'Entente Frontalière organisent ensemble, pour toutes les étapes du programme, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.

Un doublage, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

Concours généraux - Entente de l'Ouest/Entente des 5/Entente Frontalière

Le rayon du concours général est formé par le cumul des rayons de l'ensemble des sociétés citées ci-dessus ainsi que par les communes flamandaises limitrophes qui se situent dans ce rayon, à savoir : Ruien – Berchem – Kwarmonst – Melden – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove -Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke - Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goeferdinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane - Zarlardinge

Entente Frontalière : L'Hirondelle Thumaide

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503234/033744.

Entente des V : L'Union Aubechies

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503427/034036

L'Avenir Ogy

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504314/034649

Les Amis Réunis Papignies

Rayon de 20 Km Coord, Eglise : 504103/034859

Entente de L'Ouest : L'Hirondelle Ellezelles

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 504402/034050

Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier

Rayon de 15 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716

La Leuzoise Pipaix

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 503458/033426

Doublage « Entente de l'Ouest »

Le rayon est formé par le cumul des rayons des 4 sociétés de l'Entente de l'Ouest et strictement limité au territoire de la province de Hainaut

- L'Hirondelle Ellezelles
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 504402/034050
- Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier
Rayon de 9 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716
- La Leuzoise Pipaix
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 503458/033426

APPAREILS ET CONSTATATIONS

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique

1. Au plus de prix avec les deux premiers passés en trois catégories : Vieux et 1 an réunis - 1 An – Jeunes 2023. Deux points au premier, un point au second (avec minimum de 30 pigeons par concours). 15 amateurs seront classés dans chaque catégorie.
2. Meilleures colonies de vitesse. Classement unique, toutes catégories confondues (4 points au 1er marqué, 3 points au 2^{ème} marqué, 2 points au 3e marqué et 1 point au 4e marqué). 10 amateurs seront classés.

- Vieux et 1 an : du 15/04 au 29/07 inclus
- Jeunes 2023 : du 27/05 au 26/08 inclus

HEURES D'ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous)

- le vendredi : de 17 h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)
- la veille des jours fériés : de 17h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)

RETENUE : 7 % sur les prix sauf en cas de lâcher reporté : 8 %

MISES OBLIGATOIRES

Niergnies - Maissemy - Noyon – Pont – Ecoeu : 1,10 € (doublage ouest gratuit)

Entraînement : 0,80 €

Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)

Le résultat peut être envoyé gratuitement par courriel sur demande expresse de l'amateur lors de l'enlogement des pigeons

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

Programme des entraînements en semaine (enlogement mardi de 18h30 à 19h30)

DATE	JOUR	ETAPE	BUREAU ENLOGEMENT
19/4	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
03/5	Mercredi	PONT	FRASNES
10/5	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
24/5	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
31/5	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
07/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
14/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
21/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
28/6	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
05/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
12/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
19/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
26/7	Mercredi	NOYON	FRASNES
02 /08	Mercredi	NIERGNIES	FRASNES
09/08	Mercredi	NOYON	FRASNES

B. CONCOURS DE 1/2 FOND

CONVOYAGE : WYBO S.A.

Lâcher UNIQUE de l'Entente du Tournaisis, de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5 et de l'Entente Frontalière

Distribution des prix : les prix sont répartis par 3 inscriptions

RAYONS de l'Entente

L'Entente de l'Ouest, l'Entente Frontalière, l'Entente des 5 et l'Entente du Tournaisis organisent ensemble, sur toute la durée du programme de petit demi-fond, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.

De plus, pour l'Entente de l'Ouest, un doublage facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs qui enlogent au local de « La Leuzoise ». Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

1 Rayon pour les concours généraux de petit-demi-fond (Entente de l'Ouest + Entente Frontalière + Entente des 5 + Entente du Tournaisis)

Conformément aux modifications apportées à l'article 37 du Règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, il est instauré la libre circulation des amateurs dont le colombier se situe sur le territoire des provinces de Hainaut et du Brabant wallon.

De plus, suite aux accords entre les EPR, les communes flamandaises limitrophes sont également autorisées à participer aux concours généraux, à savoir :

Ruien – Berchem – Kwarmont – Melden – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove - Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke – Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goeferinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane – Zarlardingue – Rekkem – Aalbeke – Rollegem – Kooigem – Espierres – Helchin – Bossuit – Outrijve - Avelgem

2. Doublage « Entente de l'Ouest »

Tous les amateurs qui enlogent au local de « La Leuzoise » peuvent participer au doublage « Entente de l'Ouest » facultatif et gratuit.

ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous) :

Le JEUDI de 18 H 00 à 20 H 00 précises

LACHER :

Le samedi à la première heure favorable.

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 13 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

MISES OBLIGATOIRES :

Orléans : 1,55 €

Résultat : 1 € par amateur

Le résultat pourra être envoyé gratuitement par courriel à chaque amateur qui en fait expressément la demande au moment de l'enlogement.

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

APPAREILS ET CONSTATATIONS :

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 19 h à 20 h 30.

CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique

Un championnat est établi sur tous les concours de petit demi-fond enlogés au local de « La Leuzoise ». Il se répartit en 3 catégories : vieux et 1 an réunis, 1 an, jeunes 2023 et se joue au plus de points avec les deux premiers passés, deux points étant attribués au premier et un point au deuxième (avec minimum 30 pigeons par concours).

15 amateurs seront classés dans chaque catégorie

Une catégorie "Meilleures colonies" est également prévue, toutes catégories confondues : 4 points au 1er passé, 3 points au 2ème passé, 2 points au 3ème passé et 1 point au 4ème passé. 10 amateurs seront classés dans cette catégorie.

Durée des championnats : Vieux et juniors : du 06/5 au 22/7 inclus.

Pigeonneaux : du 17/6 au 12/8 inclus

C . DISPOSITIONS COMMUNES A LA VITESSE ET AU ½ FOND

LOCAUX

ELLEZELLES	L'HIRONDELLE	0475/693263 – 0496/633389
FRASNES	CHACUN SON DROIT	0472/203703
LEUZE	LA LEUZOISE	0471/293258
MOUSTIER	L'UNION	0498/215697 – 0497/333973

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- Le règlement Sportif National est de stricte application et plus particulièrement les articles n° 57, 65, 69, 70 et 77.
- Le règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est également de stricte application et, plus particulièrement, **l'article 54** qui précise : « Tout pigeon de port ou supplémentaire enlogé dans une société **devra** être mentionné dans une **liste ad hoc** permettant au préposé de la société de vérifier la vaccination mais également de remettre ce pigeon à son propriétaire en cas de retour des contingents dans les locaux ». A ce propos, le comité de l'Entente propose aux amateurs de fournir, à chaque enlogement de pigeons pour entraînement, une liste de vaccination sur laquelle ils ont coché, par une croix ou en surlignant, les pigeons qu'ils enlogent à l'entraînement.
- Les feuilles de vaccination contre la paramyxovirose doivent être déposées (avant le début de la saison) dans la société où l'amateur a déposé sa liste au colombier
- Plus aucune réclamation ne sera acceptée par les classificateurs au-delà du délai repris dans les résultats, à savoir le vendredi qui suit la date du concours

REMISE DES PRIX DES CHAMPIONNATS

Un trophée sera remis au champion de chaque catégorie, des championnats de vitesse et de ½ fond, lors de la journée des champions et des sympathisants de l'Entente, dont la date est fixée au **15 octobre 2023** au local colombophile de « La Leuzoise » à Pipaix.

Un sac de mélange sera offert à chaque amateur classé présent à la remise des prix.

BAGUES 2023

Moustier :	1.121.381 à 1.121.700
Ellezelles :	1.117.881 à 1.118.640
Frasnes	1.084.201 à 1.085.400
Leuze :	1.097.501 à 1.099.000

MaxiCar BELGIUM

Entreprise du secteur de l'automobile
Avenue de l'Europe N° 5
7903 Chapelle - A - Oie

TÉL. 0470/612766

Heures d'ouvertures :
08h30 - 12h00 et de 13h30 - 18h00

chape

Valcke

Chapeverken Valcke

Rue Outre 3
7910 Frasnes-lez-Anvaing

info@chapevalcke.be

BE08 2932 5650

ESN : 0485/12.42.71

tel/fax : 069/44.24.02

DECHEVRE E.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

11, Rue sarasin - 7911 Ozendghien

emdechevre@hotmail.com

0499.25.26.38

Rénovation . Transformation

Tous travaux de maçonnerie

Carrelage . Plafonnage

Aménagement intérieur et extérieur

Pavage . Dallage

Petit terrassement . Egouttage

ENTREPRISES D'HONT SA

Menuiserie - Travaux de plâtrerie - Gros oeuvre

Carpenterie - Clôtures bois & PVC
Volets & Menuiseries

50, Rue du Piff

7910 Anvaing

Tel : 069/86.76.47

Fax : 069/36.06.23

CAFE

DE LA MAIRIE

Chez Isa et Gino

Place 3 - 4, 7890 Ellezelles.
0497/770104

LOCAL DES SOCIETES SUIVANTES :

Société colombophile l'Hirondelle.
Local des combattants.
Société St-Roch Ellezelles.
Société le Jockey club.
Permanence de la Mutuelle Socialiste.

Crelan

www.crelan.be

Agence
DEBUSSCHERE & DEFFERNEZ

Grand Place 1 - 7911 Frasnes
Tél : 069/86.67.42
frasnec@zhuissenaal@crelan.be

Rue de condé 23c - 7900 Louze
Tél : 069/55.72.90
leuzeeenhainaut@crelan.be

Sprl 3D CONSULTS - FSMA 112970 cb

Sprl Brunin Frères

Rue Louis Bally 5
7540 Quartes

Construction - Transformation
Carrelage

Brunin Damien : 0477/24.80.58
Brunin David : 0474/39.58.30
sprlbruninfreres@hotmail.com

SPRL DEFFERNEZ
TRANSPORTS & SERVICES

Nettoyages surfaces commerciales
ASBL - Magasins -
Restaurants ...

Rue du berceau 12
7911 Moustier
Tél : 069/866090